N°7 Janvier-Mars 2011

www.agglo-moulins.fr

Ensemble

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE **MOULINS COMMUNAUTÉ**

SOCIAL
TRANSPORT
AGENDA 21
ÉCONOMIE
LOGIPARC 03
2011
ENVIRONNEMENT

Agenda 21 : Prêt pour l'action

DOSSIER ▸ 8

ENTREPRENDRE DANS L'AGGLO 7
LOGIPARC 03, ça avance

VIVRE L'AGGLO 15
Le Fonds de Participation des Habitants

Moulins Communauté
Ensemble, construisons notre avenir

ÉDITO par Pierre-André Périssol

Maire de Moulins, Président de Moulins Communauté

Pour « ouvrir » ce numéro de janvier, en ce début de nouvelle année, je souhaiterais tout d'abord vous adresser mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même et l'ensemble de vos proches.

J'ajouterais un bonheur durable ! Il se trouve que cette notion de durabilité est le fil conducteur de ce septième magazine.

Le dossier d'« Ensemble » est consacré à la présentation des pistes de réflexion de l'Agenda 21. L'an dernier, à la même période, je vous annonçais une année sous le signe du développement durable. Et effectivement, 2010 a vu une intense réflexion s'engager sur ce thème. Après l'étape du diagnostic technique et de la concertation avec la population, voici arrivé le temps de l'action. Car Moulins Communauté veut traduire ces valeurs de solidarité, de respect de l'environnement, de développement économique et humain, en actes concrets, en améliorations pratiques de votre quotidien. Parler de développement durable c'est comme parler de révolution industrielle au XIXe siècle, tout le monde sait de quoi il s'agit. C'est une volonté de concilier le développement économique avec le respect de l'environnement et les valeurs de partage. Cela doit s'inscrire avec force dans notre société, dans nos modes de fonctionnement, de consommation.

C'est une nécessité impérieuse pour assurer l'avenir de nos enfants !

Le hasard veut que ce numéro coïncide avec le 10e anniversaire de Moulins Communauté. Le 1er janvier 2001, naissait une nouvelle collectivité qui réunissait à l'époque 23 communes (nous sommes désormais 26). L'objectif fixé était alors d'unir nos forces, nos complémentarités pour assurer une amélioration de votre quotidien.

En 10 ans beaucoup de grandes choses ont été faites, et d'autres restent encore à faire. Mais nous avançons et ensemble, nous construisons notre avenir. ■

> ***Depuis 10 ans Moulins Communauté construit votre avenir avec une énergie toujours renouvelée et dans le respect du développement durable***

Bien cordialement

ENSEMBLE // LE MAGAZINE D'INFORMATION DE MOULINS COMMUNAUTÉ

Magazine trimestriel de la Communauté d'agglomération de Moulins, Service Communication, 8 place Maréchal de Lattre de Tassigny – BP 1625 – 03016 Moulins Cedex ■ Tél. : 04 70 48 54 41 / Fax : 04 70 48 54 47 / Email : l.boissier@agglo-moulins.fr ■ Site Internet : www.agglo-moulins.fr.

Directrice de la publication : Sylvie Tardif ■ Rédacteur en chef : Nicolas Bonnet ■ Rédaction : Loïc Boissier ■ Conception graphique, mise en pages : Scoop Communication ■ Impression : Fabrègue Imprimeur (Saint-Yrieix-la-Perche) ■ Photographies : Loïc BOISSIER, P.Robat (p.7), jérôme Mondière (p.18), Régie de quartier Moulins Sud (p.14), Service petite enfance ville de Moulins (p.15), Desamais (p.19) ■ Distribution : Médiapost (Avermes) ■ Dépôt légal à parution - ISSN 2103-7477, distribution toutes boîtes aux lettres ■ Tirage : 32 000 exemplaires *Papier issu de forêts écologiquement gérées.*

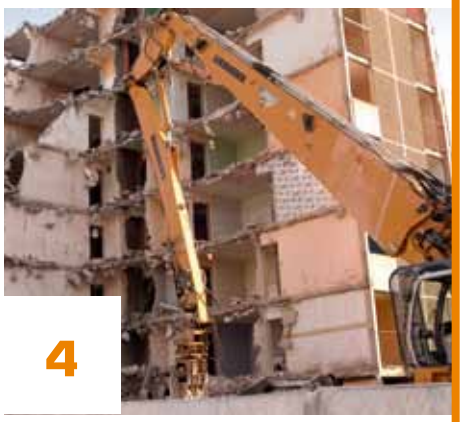

4

Pages 4 et 5

MON AGGLO

- Moulins Communauté fait son marché **p.4**
- Les clauses d'insertion, un tremplin pour les demandeurs d'emploi **p.5**

CHIFFRE CLÉ

400 000

TONNES/ÉQUIVALENT CO_2

ce que Moulins Communauté compte réduire en terme d'émission de CO_2 sur 6 ans grâce à son plan d'action Agenda 21

SOMMAIRE

Pages 8 à 11

DOSSIER

8

Agenda 21,
Prêt pour l'action !

Pages 6 et 7

ENTREPRENDRE DANS L'ALLIER

- Allier Productic : Au coeur de la formation **p.6**
- LOGIPARC 03 : en vert et pour tous **p.7**

6

Pages 12 à 17

VIVRE L'AGGLO

- Le stade d'athlétisme se met au vert **p.12**
- Faites votre compost **p.12**
- Présentation de la saison culturelle de l'école de Musique **p.13**
- Fermeture de la médiathèque **p.13**
- Prolongation des Contrats Urbains de Cohésion Sociale **p.14**
- Bilan du Fonds de Participation des Habitants **p.15**
- Les formations post-bac dans l'agglomération **p.16**
- Tadéal, une réussite exemplaire **p.17**

12

DÉCOUVRIR L'AGGLO

18

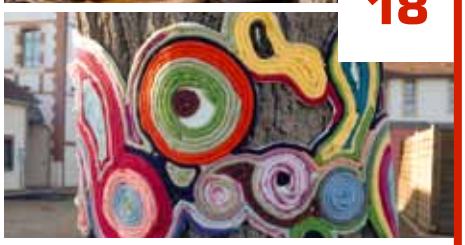

- Découvrez la salle d'exposition « la Passerelle » à Avermes **p.18**
- La maison Mantin ouvre ses portes **p.18**
- Portrait d'Eric TISSOT, Directeur de DESAMAIS **p.19**

Pages 20 à 23

L'AGGLO PRATIQUE

- Tribune **p.20**
- Retour en images **p.21**
- Adresses utiles **p.21**
- Agenda des manifestations **p.22**

20

Moulins Communauté fait son marché !

Mais à la seule différence que nos marchés à nous prennent un M majuscule et sont complétés du mot publics ! Ce sujet peu connu du grand public est terriblement important pour notre collectivité et la vie économique et sociale de notre territoire : **la passation des Marchés publics**.

Définition

« Les marchés publics sont des contrats conclus à titre onéreux entre Moulins Communauté et des opérateurs économiques publics ou privés, pour répondre à nos besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services. »

Moulins Communauté n'est pas libre d'acheter n'importe quoi à n'importe qui. La loi contraint les collectivités (via le code des Marchés Publics) à respecter des règles très précises. Cette procédure a pour but d'assurer aux opérateurs économiques (les sociétés privées, entrepreneurs individuels, administrations, associations...) une liberté d'accès à la commande publique par la mise en concurrence ainsi que la transparence de la gestion des fonds publics.

Comment passe-t-on un Marché ?

Nos Services opèrent en plusieurs étapes que l'on peut synthétiser (à l'extrême) en :

- définition des besoins
- vérification des crédits (a-t-on assez d'argent dans « notre porte-monnaie » ?)
- choix de la procédure (qui varie selon le montant financier dudit marché)
- expression des besoins via la rédaction du dossier de consultation des entreprises (DCE)
- mise en concurrence : mise en ligne de l'annonce sur notre plate-forme dématérialisée (http://agglo-moulins.e-marchespublics.com) + envoi d'un avis d'appel public à la concurrence à divers journaux (locaux et/ou nationaux) ou parfois envoi direct de lettres à une liste d'entreprises données pour les besoins de faible importance.
- réception des offres
- choix de l'offre la plus avantageuse (c'est-à-dire avec le meilleur rapport « qualité / prix » estimé à travers un ensemble de critères) par une Commission composée d'élus.
- information de cette décision à toutes les entreprises qui ont participé à la consultation.
- notification (remise officielle) du Marché à l'entreprise attributaire (retenue)

La clause d'insertion, qu'est-ce que c'est ?

Son principe est simple : Il est demandé aux entreprises soumissionnaires de prendre l'engagement de réserver une part des heures de travail générées par le marché à une action d'insertion.

Dans le cadre de son engagement, plusieurs modalités peuvent être proposées à l'entreprise :

- le recours à la sous-traitance ou la co-traitance avec une entreprise d'insertion
- la mise à disposition de salariés avec le concours d'une entreprise de travail temporaire d'insertion ou d'une association intermédiaire ou d'un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification
- l'embauche directe

Bien évidemment toutes les pièces du Marché doivent être adressées en Préfecture à partir d'un certain montant (193 000,00 € HT) pour que ses services contrôlent la légalité du contrat. Dans tous les cas les marchés sont transmis à la Trésorerie Principale à l'appui des demandes de paiement.

Le monde de la commande publique est donc certes rigoureux et quelque peu rebutant, mais notre service Marchés Publics reste disponible pour toutes les entreprises ayant besoin de renseignements à quelque moment de la procédure que ce soit.

Il y a longtemps, il était reproché aux Marchés Publics de ne prendre en compte que le critère du coût le plus bas pour la Collectivité, mais depuis quelques années déjà d'autres possibilités s'ouvrent pour les collectivités. Moulins Communauté insère notamment des clauses d'insertion sociale… ■

L'Auvergne prend de la hauteur avec le Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique (CRAIG).

Depuis cet été, le CRAIG a fait réaliser des prises de vues aériennes de haute précision de l'Allier et du Puy-De-Dôme, afin d'actualiser sa base de donnée.
Ces données constituent pour les collectivités un outil indispensable dans le cadre de leur gestion du foncier et avant toute opération d'aménagement d'envergure comme l'implantation de réseaux d'assainissement…

Toutes ces données sont aujourd'hui mises à la disposition des acteurs publics, qui disposent d'un accés privilégié au site du CRAIG http://www.craig.fr , afin qu'ils puissent directement utiliser les données au sein de leurs services.
Pour les internautes, les données sont consultables en ligne à l'adresse http://carto.craig.fr.
La mise en ligne de cet outil, offre à chacun la possibilité d'accéder à de nombreuses données géographiques concernant l'ensemble de la région et de mieux connaitre le territoire.

Chantier du Programme de Rénovation Urbaine (PRU) aux Champins.

Les travaux de réhabilitation, d'aménagement et de démolition ainsi que la gestion des équipements, la fourniture de nouveaux services dans ces quartiers ont constitué des opportunités pour favoriser l'emploi.

Le cadre législatif français permet de se servir des marchés publics pour promouvoir des actions favorisant des aspects sociaux tels que l'emploi et la formation.

Moulins Communauté s'est emparée de cette opportunité afin de favoriser l'emploi sur notre territoire. Et cela marche ! Chiffres à l'appui !

Moulins Communauté a mis en place une politique dynamique qui s'appuie sur les différents acteurs du secteur de l'insertion (Cap'emploi, Mission locale pour l'emploi, Pôle emploi et le Conseil général de l'Allier).

Les clauses d'insertion : un tremplin pour les demandeurs d'emploi

La clause d'insertion est un outil utile pour lutter contre le chômage et l'exclusion.
Le principe est simple : quand la collectivité lance un marché public qui mobilise beaucoup de main-d'œuvre, elle inscrit dans le cahier des charges **une clause dite « d'insertion » qui précise que l'entreprise titulaire du marché doit favoriser l'embauche de demandeurs d'emploi.**
L'entreprise est alors tenue de procéder à l'embauche de personnes en difficulté, selon un pourcentage minimum d'heures de travail, généralement compris entre 3 et 15 %.

Moulins Communauté utilise la clause d'insertion dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine (PRU), 1er projet de rénovation urbaine de la région Auvergne.
Moulins Communauté assiste et accompagne les entreprises concernées, évalue l'action menée, anticipe les besoins et fait du repérage en lien avec les associations d'insertion.
De cette manière, la Communauté et les maîtres d'ouvrage publics contribuent directement à la création d'emplois.
Cela permet aux entreprises d'utiliser la clause d'insertion comme une nouvelle méthode de recrutement et de mieux répondre au manque de main-d'œuvre, dans le secteur du BTP notamment.

Bilan 2010 : la clause d'insertion, un tremplin vers un emploi durable

La Communauté joue un rôle central pour le développement des chantiers d'insertion : elle informe les maîtres d'ouvrage, les conseille et les assiste tout au long des différentes étapes de sa mise en œuvre, de la rédaction de la clause jusqu'à son bilan.
Ces clauses ont permis de **générer plus de 50 000 heures d'insertion, soit 158 personnes en insertion. La majorité d'entre elles habite les quartiers concernés par le PRU (Moulins Sud et Le Plessis à Yzeure).**
Le bilan de l'année 2008 prouve que la clause d'insertion est un outil utile et de plus en plus efficace pour aider les demandeurs d'emploi à obtenir un poste. **Plus de la moitié des demandeurs d'emploi qui ont participé aux chantiers d'insertion ont trouvé ou retrouvé un emploi suite à cette expérience.**

De plus, ce retour à l'emploi concerne pour la plupart des jeunes de moins de 26 ans issus de Zones Urbaines Sensibles, catégorie de la population particulièrement confrontée aux difficultés économiques. Ils peuvent ainsi bénéficier d'une expérience professionnelle enrichissante.
La part des CDI parmi ces emplois décrochés augmente également, ils étaient 18 en 2010 à avoir décroché ce sésame pour un emploi durable.
Devant les bons résultats, Moulins Communauté poursuit son expérience pour le chantier de la médiathèque communautaire.
Une manière efficace de favoriser l'emploi sur notre territoire : Les clauses d'insertions sociales dans les marchés publics.

Allier Productic : au cœur de la formation

En 2000, Robert BOURSAT crée sa propre entreprise de mécanique générale et d'usinage de précision : Allier Productic. L'entreprise s'installe à la pépinière d'entreprises sur la zone de l'aérodrome de Moulins Montbeugny. En 2008, elle reçoit le trophée des as de l'entreprise. Et l'année suivante, elle dépose son premier brevet et s'installe dans ses nouveaux locaux. En 2010, Allier Productic ouvre son propre centre de formation de technicien d'usinage. En 10 ans seulement, dans un secteur, la mécanique générale, que certains se plaisent à décrire en déclin, Robert BOURSAT a réussi à construire une entreprise solide et innovante sur l'importance de la transmission du savoir entre générations. C'est que la précision cela s'apprend !

Eric Chagnat et Nicolas Lacombe, des stagiaires motivés et déjà performants.

Allier Productic, un défi à la crise !

Rencontrer Robert Boursat, le créateur de la société Productic, est un réel plaisir. Tant l'homme est passionné par ce qu'il fait et porteur de belles valeurs.

Son parcours est un antidote à la morosité ambiante – crise économique oblige – et comporte nombre d'enseignements.

C'est suite à la perte de son emploi que Robert BOURSAT en 1998 se lance dans l'aventure de la création d'entreprise. Sur ce chemin pavé de nombreuses difficultés diverses et variées, il rencontre quelques personnes d'expérience qui lui mettent « le pied à l'étrier ». Dès lors, cette notion de transmission sera au cœur de la stratégie de développement de son entreprise.

En 10 ans, Allier Productic a créé 1 emploi par an. Une équipe de jeunes (moyenne d'âge : 25 ans) choisis plus pour leur motivation que pour leur diplôme. La jeunesse créatrice encadrée par l'expérience de terrain de Robert.

L'équipe est effectivement un des points forts de Allier Productic. Les jeunes techniciens sont capables de traiter les dossiers de la commande jusqu'à la livraison. Ils conçoivent des produits du prototype à la moyenne série en direction du matériel médical, aéronautique, automobile de compétition…

Quand Allier Productic crée son propre centre de formation

Et cela fonctionne ! Au fil des années, l'usine a dépassé le stade de la sous-traitance, c'est un vrai partenaire de ses donneurs d'ordre. Elle a su anticiper et investir pour pénétrer de nouveaux marchés. L'entreprise a même déposé son premier brevet en 2010 !

L'une de ses premières ambitions est d'embaucher de nouveaux salariés : des personnes polyvalentes en mécanique générale « pas faciles à trouver ». Productic a alors fondé son propre centre de formation.

La formation dure huit mois (1 100 heures de formation). Le critère principal de recrutement est la MOTIVATION plus que les diplômes. La preuve, l'un des deux jeunes stagiaires dispose d'un BTS action commerciale… rien à voir avec la mécanique. Mais les débouchés professionnelles sont telles que cela fait naître des vocations.

Robert Boursat, fondateur d'Allier Productic

Des stagiaires qui dès leur première semaine d'arrivée dans l'usine étaient devant les machines !

Quand on vous dit que l'on ne devient pas précis par hasard ! ■

ALLIER PRODUCTIC
Aérodrome Moulins-Montbeugny
03400 Toulon-sur-Allier - Site : www.productic.fr

LOGIPARC 03 : en vert et pour tous

LOGIPARC 03 est un parc d'activités multimodal dédié prioritairement à la logistique et installé sur les 184 hectares du site Montbeugny, Yzeure et Toulon-sur-Allier.
Le 10 décembre dernier, Pierre-André Périssol, Président de Moulins Communauté, a signé la charte régionale de développement durable des parcs d'activités. La signature de cette charte, initiée par le Conseil régional d'Auvergne, est le signe que le projet LOGIPARC 03 répond à une démarche qualitative.
Recouvrant des enjeux d'attractivité et de consolidation économique pour l'ensemble de notre agglomération. Un projet « vert » au service du développement économique de l'ensemble de notre territoire.

Entretien avec Pascal ROBAT, Consultant en logistique et transport. Il accompagne le dossier LOGIPARC 03 depuis son lancement.

Ensemble : Quelles sont les grandes avancées du dossier depuis 1 an ?
Pascal Robat : *« Nous avons, les services de Moulins Communauté et moi-même, poursuivi la promotion de LOGIPARC 03 en étant notamment présents, fin mars, au salon international de la logistique à Barcelone. Et depuis, nous rencontrons régulièrement des professionnels du secteur.*
Des contacts intéressants ont également eu lieu avec le port de Sète, qui est en plein développement. Cette structure a besoin d'accroître son rayon d'action et cherche un point d'appui dans le centre de la France.
En décembre dernier, notre présence au SIMI (le plus grand salon des professionnels de l'immobilier d'entreprise) a été des plus fructueuses. Puisqu'un nombre important de ces professionnels ont intégré notre projet sur leur plaquette promotionnelle.
Ces entreprises ont des clients dans le monde entier. C'est une très belle promotion pour LOGIPARC 03. Cela devrait attirer des investisseurs. »

Ensemble : Quels sont les points forts du projet LOGIPARC 03 pour attirer des investisseurs ?
PR : *« Bien évidemment le positionnement géographique du site de Logiparc. Ainsi nous sommes en contact avec le groupe Eiffage (leader européen du BTP) qui travaille sur un projet de réseau Nord-Sud et cherche un lieu d'entreposage de ces produits. La situation centrale de Moulins leur paraît la solution la plus compétitive.*
Moulins Communauté est aussi située hors des réseaux saturés tel Lyon, qui est devenu hors de prix pour certaines entreprises.

LOGIPARC 03 enfin est une zone qui bénéficiera de services mutualisés pour les entreprises mais également pour les salariés. Une sécurité renforcée, des services de restauration, une infirmerie et un service médical, un service incendie et une gestion technique et administrative centralisée. »

Ensemble : Dans le cadre de cette charte régionale de développement durable, l'argument écologique serait donc bien porteur ?
PR : *« C'est un argument essentiel. Cela nous permet d'affirmer aux entrepreneurs qu'ils auront à* ***LOGIPARC 03 un environnement exceptionnel de travail****. Deux belles coulées vertes avec des bassins et un corridor écologique naturel. La signature de la charte régionale de développement durable est un élément important de la promotion du site. Elle engage Moulins Communauté à développer et protéger le cadre environnemental.*
Il y aura d'ailleurs ***un appel à projets concernant la gestion et l'entretien du parc.*** *»*

Ensemble : Cette « mue » écologique des entreprises est-elle durable ?
PR : *« Il est évident que la majorité des entreprises ont la volonté pour des raisons d'image mais aussi économiques de trouver des solutions alternatives à la route. Les possibilités qu'offre LOGIPARC 03 de combiner les modes rail et route et d'installer un terminal embranché au réseau ferroviaire, est un argument qui devrait permettre d'attirer des investisseurs. Et donc des emplois.*
LOGIPARC 03 est un projet de développement économique respectueux de l'environnement au bénéfice de l'ensemble des habitants de l'agglomération. »

Une vue verdoyante de l'Allier. L'environnement sera respecté par LOGIPARC03.

Agenda 21 : Prêt pour l'action !

Après avoir établi un diagnostic et défini les grandes orientations stratégiques, l'élaboration de l'Agenda 21 communautaire entre dans sa phase de définition d'un programme d'actions qui devrait être approuvé par les élus au printemps prochain.

Qu'est-ce qu'un agenda 21 ?

Le programme d'Agenda 21 a été lancé lors du **sommet de la terre, à Rio, en 1992** avec pour objectif l'élaboration d'un plan d'actions pour le 21e siècle (cela tombe bien, on y est !). **L'agenda local est un projet de développement durable pour un territoire.** C'est une démarche globale initiée par une collectivité locale, conduite avec la population et les acteurs locaux, avec l'ambition collective de faire du développement durable le nouveau mode de développement du territoire. L'agenda 21 est à la fois un diagnostic partagé, une stratégie sur la base d'enjeux clairement identifiés et un plan d'actions pluriannuel.

Le développement durable est l'un des grands chantiers initié par Moulins Communauté. Ce dossier vous aidera à comprendre l'importance de **la démarche transversale et participative** que nous avons choisie de suivre pour l'élaboration de l'Agenda 21, document de référence, qui doit permettre d'inscrire notre agglomération dans une logique éco-responsable en matière de développement durable.

Démarche transversale : L'agenda 21 ce n'est pas seulement la préservation de l'environnement (même si elle en constitue un des piliers). Cela concerne aussi le développement économique, la cohésion sociale, les transports, etc., soit toutes les compétences de Moulins Communauté.

Démarche participative : Fruit d'un important travail de coordination, de partenariat entre la population, les acteurs associatifs, institutionnels et économiques, l'Agenda 21 de Moulins Communauté est un exemple d'exercice réussi et d'idées à l'échelle intercommunale. C'est le sens de notre Agenda 21. Les pistes de réflexion évoquées dans ce dossier sont les vôtres ! ■

Avec cet agenda 21, ensemble construisons notre avenir durablement !

Citoyens et acteurs

Foirexpo

Du 4 au 13 février 2011, le stand de Moulins Communauté à Foirexpo sera consacré à l'Agenda 21. Ce sera un lieu de rencontres, d'échanges et d'informations.
Les enfants pourront y retrouver une zone de jeu spécialement créée à leur intention. Une zone qui mêlera aspect ludique et pédagogique. Les plus grands pourront s'amuser en calculant leur empreinte écologique. Une expérience qui pourrait vous amener à prendre conscience des mauvaises habitudes de consommations prises ! Nous vous distribuerons des fiches pour apprendre (et pratiquer) les écos-gestes.
Alors rendez-vous à partir du 3 février 2011 au Parc des expositions pour obtenir plus d'informations.

Venez calculer votre empreinte écologique...

Imaginez que vous êtes un Robinson Crusoé isolé sur une île déserte : quelle devrait être la taille de votre île pour vous permettre de vivre en autarcie de façon durable et répondre à vos besoins en nourriture, chauffage, matériaux de construction, air pur, eau potable, absorption de déchets ?
Cette surface représente votre empreinte écologique de notre Robinson Crusoé.

Une démarche soutenue : Coûts des études

AGENDA 21		**59 907,64 € TTC**
subventions	**FEDER**	10 720,00 €
	État (DREAL)	14 680,00 €
	Conseil général de l'Allier	14 676,37 €
BILAN CARBONE TERRITOIRE		**13 574,60 € TTC**
subventions	**ADEME**	3 393,65 €
	Conseil régional d'Auvergne	3 393,65 €

Le volet énergie de l'Agenda 21

Parallèlement à l'élaboration de l'agenda 21, un **Bilan Carbone** est conduit afin d'identifier les postes émetteurs de Gaz à Effet de Serre (GES) sur le territoire de l'agglomération.

Ce diagnostic est réalisé selon la méthode Bilan Carbone déterminé par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et complète le volet énergie du diagnostic de l'Agenda 21.
La méthode Bilan Carbone™ rapporte les émissions de GES du territoire étudié à une unité de mesure commune, l'équivalent carbone ou l'équivalent CO^2.
Elle permet d'opérer des comparaisons afin de dégager des priorités d'actions pour réduire l'impact des activités .
Moulins Communauté compte réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 400 000 T/ equ. Co^2 sur 6 ans.

www.agglo-moulins.fr

AGIR

« Changer en adoptant des comportements plus responsables, ça marche » : c'est le mot d'ordre de Moulins Communauté qui accompagne 3 familles qui ont souhaité s'engager dans un programme « éco-responsable » d'amélioration de leurs pratiques au quotidien. Ces familles ont, depuis le mois de juillet, intégré dans leur quotidien des éco-gestes. Ces éco-citoyens nous permettront de nous rendre compte de l'évolution positive de certains postes de dépenses tel que l'énergie ou les transports.

• **Madame Anne KOSMAJAC,** habite un appartement à Moulins.
Retraitée, 2 personnes dans le foyer.
Pour l'éclairage. Elle utilise des ampoules à basse consommation. Ces lampes ont une durée de vies 6 à 8 fois plus importantes et consomment 5 fois moins d'électricité que les lampes à incandescence. Elle utilise des lampes à basse consommation principalement aux endroits de vie où elles resteront le plus longtemps allumées.

• **Madame Sylvie FAVRICHON,**
habite une maison à Neuilly-Le-Réal, 3 enfants.
« 1re des préoccupations économiser l'eau de la douche. Solution adoptée : la mise en place : d'un pommeau de douche qui favorise une économie d'eau et d'énergie non négligeable »

• **Mélanie Bidet,**
19 ans, étudiante à l'I.U.T. de Moulins.
Locataire d'un studio de 18 m^2 en centre-ville.
« En ce qui concerne ma consommation d'électricité pour la cuisine, je profite de la chaleur des plaques de cuisson après extinction et réduit le temps de cuisson. »

Moulins Communauté souhaitait que l'agenda 21 soit élaboré grâce à une participation citoyenne. Que vous soyez acteur de votre futur. La concertation avec la population et une enquête d'opinion ont permis de mettre en évidence à l'échelle du territoire certains axes de travail et enjeux associés, c'est-à-dire soit des atouts et/ou des opportunités à valoriser, soit des faiblesses et/ou des menaces à corriger. Les différents temps d'échanges avec la population ont conduit à la réalisation d'un diagnostic partagé dont les principales conclusions par axes de travail sont les suivantes :

ÉCONOMIE

Axe n°1 : Stratégie économique et attractivité touristique de Moulins Communauté

- Un tourisme attractif et durable
- La promotion d'une filière agricole locale vertueuse
- La généralisation d'une communication institutionnelle
- L'attractivité économique

Pistes de réflexion :

Le développement économique apparaît comme une des priorités du territoire de la Communauté d'agglomération de Moulins. Ainsi, plus de 54 % des répondants à l'enquête considèrent le développement économique et le maintien des entreprises locales comme la première des priorités en matière de développement durable.

Le potentiel de **développement touristique** est identifié comme un facteur de développement de l'économie. L'attractivité du territoire sur le plan touristique a d'ailleurs été évoquée par près de 45 % des répondants. Une idée qui est apparue : faire des habitants de l'agglomération les **« ambassadeurs »** de la région.

Le secteur agricole est considéré comme un atout pour notre territoire et la question de la pérennisation des exploitations existantes et du développement de filières locales se pose à l'issue du diagnostic territorial. C'est pourquoi la promotion d'une filière agricole locale et vertueuse a été retenue comme objectif pour l'axe « Economie » de l'Agenda 21.

La communication institutionnelle a été identifiée comme une faiblesse du territoire. Sa généralisation pour promouvoir la qualité de vie offerte par le territoire est un enjeu majeur en matière d'économie.

ENVIRONNEMENT

Axe n°2 : Le paysage et l'environnement comme porteur d'identité

- Un environnement préservé et valorisé
- La gestion de la ressource en eau
- L'amélioration de la gestion des déchets
- Énergie et gestion des émissions de Gaz à Effet de Serre
- La sensibilisation du grand public

Pistes de réflexion :

L'environnement regroupe de nombreux aspects de la collectivité tels que le patrimoine naturel, la ressource en eau, la gestion des déchets, les nuisances sonores, la maîtrise de l'énergie, etc.
Au niveau de la **qualité de l'air**, la Communauté d'Agglomération ne dispose pas de données de référence car aucune station de mesure n'est installée sur le territoire. D'où l'idée de lancer une étude de faisabilité quant à l'installation d'une station de mesure de la qualité de l'air.

La richesse de la ressource en eau a été reconnue par la population interrogée. En ce qui concerne l'assainissement, l'épandage des boues et la création de stations d'épuration en filière biologique sont des actions positives. Cependant, les ateliers thématiques ont identifié l'assainissement individuel comme une faiblesse. La gestion de la ressource en eau doit donc être approfondie par Moulins Communauté.

La situation de l'agglomération en termes de gestion des déchets est bonne. En effet, 90 % des répondants affirment trier leurs déchets en général. **Les initiatives en termes de valorisation des déchets (valorisation en biogaz, compostage) doivent cependant être développées.**
Lors des débats citoyens, l'insuffisance de l'éducation à l'environnement a été mise en évidence. Cette thématique pourrait donc être intégrée dans l'agenda 21.
En matière d'énergies renouvelables, 95,5 % des répondants souhaitent que Moulins Communauté développe leur production. Maîtriser et réduire ses consommations énergétique sera l'un des principaux objectifs poursuivis par Moulins Communauté.

TRANSPORT

Axe n°3 :

Les transports et les déplacements comme lien structurant des interventions de Moulins Communauté

- L'aménagement durable du territoire
- Transport en commun, intermodalité et déplacement doux
- L'approche transversale des transports
- La redéfinition de la place de l'automobile en ville

Pistes de réflexion :

L'aménagement du territoire est un outil indispensable pour optimiser le développement de l'agglomération et réduire les besoins de déplacement..

Favoriser l'utilisation des modes doux (ex : vélos) est un souhait des habitants de l'agglomération. L'élaboration d'un plan circulations douces, zones piétonnes, zone 30 ou parking à vélos, devrait être une piste à travailler.

Les transports sont nécessaires pour l'économie du territoire avec l'importance des activités de transport routier et de logistique. La problématique des transports doit être abordée de manière transversale.

Selon l'enquête d'opinion, la place de la voiture dans les déplacements de l'agglomération est prépondérante. Le diagnostic des émissions de gaz à effet de serre (GES) a d'ailleurs montré que **les déplacements de personnes sont à l'origine d'un quart des émissions de GES du territoire.** Il est donc indispensable de réduire les déplacements motorisés de l'agglomération. Par conséquent, la redéfinition de la place de la voiture paraît nécessaire.

Ces réflexions seront intégrées dans le Plan de Déplacement Urbain de Moulins Communauté.

SOCIAL

Axe n°4 :

La politique d'accueil et de services comme lien des initiatives socio-économiques de Moulins Communauté.

- Accueil des populations
- Insertion et emploi
- Éducation et enseignement
- Accès à la culture et aux loisirs pour tous
- Cohésion sociale

Pistes de réflexion :

La problématique de l'emploi et de l'insertion sur l'agglomération apparaît comme une des préoccupations des habitants de l'agglomération. En effet, le taux de chômage des femmes et des jeunes croît et les activités économiques actuelles ne permettent pas l'insertion de tous, notamment des plus jeunes. Ainsi l'enjeu de l'insertion et de l'emploi est important pour Moulins Communauté, tout comme celui de l'économie sociale et solidaire.

Concernant la vie des quartiers, le diagnostic met en évidence la concentration des difficultés sociales dans les zones urbaines sensibles et l'absence d'actions en termes de lien intergénérationnel. La réflexion sur la mixité sociale dans les quartiers devra être poursuivie dans ce sens.

L'intégration des personnes handicapées dans la vie de la collectivité est un objectif à atteindre pour notre agglomération. Actuellement, l'accessibilité des transports collectifs et de la voirie aux personnes à mobilité réduite n'est pas totalement assurée. Une meilleure prise en compte des personnes âgées et des personnes handicapées est d'ailleurs la première priorité en matière de solidarité pour les personnes sondées à l'enquête d'opinion.
La concertation a mis en évidence que l'accueil des populations représente une carence à l'échelle de l'agglomération. En effet, si une mission d'accueil est assurée par le Conseil Général, celle-ci n'est pas connue de la population. Il apparaît nécessaire d'améliorer la prise en compte des enfants et de la petite enfance ainsi que celle des personnes âgées.

GOUVERNANCE DE MOULINS COMMUNAUTÉ

Axe n°5 :

La gouvernance de Moulins Communauté

- Favoriser la démocratie locale et l'éducation à la citoyenneté
- Construire un dispositif d'amélioration continue à partir de l'Agenda 21
- Développer la Vie associative

Pistes de réflexion :

Malgré de bons taux de participation aux élections et aux instances participatives dans certaines communes membres, le diagnostic a mis en évidence un manque d'implication de la population dans la vie de l'agglomération. L'information des citoyens et de leur consultation sur les décisions prises est un souci majeur pour les personnes interrogées à notre enquête. Les trois axes suivants ont donc été retenus pour la thématique « Gouvernance » : Favoriser la Démocratie locale et éducation à la citoyenneté, Construire un dispositif d'amélioration continue à partir de l'Agenda 21 et développer la Vie associative.

Néanmoins le succès du forum Agenda 21, la qualité des interventions des participants nous incitent à penser que la population de l'agglomération est bien constituée de citoyens actifs et même d'éco-citoyens !

■ Un dispositif qui sera évaluable

Pour accompagner les collectivités, le ministère du développement durable avec la participation des principales associations d'élus et de collectivités a élaboré un projet de référentiel pour l'évaluation. Il leur fournit un cadre commun pour définir et mettre en œuvre un dispositif pérenne d'évaluation. Moulins Communauté s'engage à ce que son agenda 21 soit évalué au bout de 3 ans.

le stade d'athlétisme se met au vert

Le 25 septembre 2004, Moulins Communauté inaugurait son premier grand équipement sportif : le stade d'athlétisme. Les travaux réalisés comprenaient notamment la réfection des différentes pistes et la construction d'un bâtiment vestiaires / tribunes (350 places) pour un montant d'1,44 million d'euros.

Aujourd'hui, place à la réfection de la pelouse du stade d'athlétisme. Pendant l'été, Moulins Communauté a confié à l'entreprise Messogeon le soin d'effectuer le désherbage et l'engazonnement de la pelouse du stade et la pose d'une clôture fermant l'enceinte. Ces travaux représentent un investissement de 20 000 euros pour l'agglomération.
De leur côté, les services techniques de Moulins Communauté ont entamé un travail de réhabilitation du site, en repeignant la façade des vestiaires.

Un équipement qui s'adapte à tous

Les scolaires qui utilisent l'équipement peuvent s'initier à différentes disciplines sportives.
Pour les clubs sportifs – comme Handisport Moulins et l'Entente Athlétique Moulins Yzeure Avermes (EAMYA), 2e club d'athlétisme de la Région Auvergne – cet équipement répond à leurs exigences en termes d'entraînement et de compétitions. ■

Le compostage, une idée fertile

Le compost c'est plus que tendance, c'est utile ! Dans un numéro dans lequel le dossier est consacré au développement durable, il était impossible de ne pas traiter du compostage qui permet d'avoir un jardin des plus bios et sains.
Et qui peut, élément très séduisant, nous permettre de faire des économies.

Qu'est-ce que le compost ?

Le compost est la nourriture de base du jardin bio. Il sert à fertiliser la terre et agit comme un engrais qui, de surcroît, est entièrement naturel et gratuit.

Pour le fabriquer, il suffit de recycler les déchets de la cuisine mais aussi ceux de la tonte et de la taille, en silo dans un composteur ou en tas au fond du jardin. En récupérant 30 à 40 % de nos déchets ménagers, on contribue à diminuer le taux de pollution tout en maintenant le jardin propre.
Les engrais chimiques empoisonnent petit à petit le sol, l'eau et augmentent les taux de nitrates et de phosphates dans les légumes !
Mais attention le compost n'est pas une 2e poubelle ! Tout ne peut pas être recyclé, pour faire un bon compost, il faut suivre les quelques règles d'or du bon composteur :

1. **Varier** les déchets pour obtenir un équilibre entre les différents apports de compositions complémentaires (cuisine / jardin-secs / humides).
Conseil : stocker pendant quelques jours votre pelouse en tas allongé, pour lui faire perdre son humidité et une partie de son volume. Utiliser le surplus en paillis.

2. Maintenir une **humidité** suffisante. Le compost a besoin d'eau surtout au départ.
Conseil : Le mélange doit toujours être humide. Le ratio idéal : 1/3 déchets humides de cuisine ou du jardin-2/3 déchets secs du jardin.

3. **Aérer** le compost en mélangeant régulièrement. Mélanger chaque nouvel apport avec le précédent afin d'aérer le compost.
Conseil : Mélanger du pourtour vers le centre et du haut vers le bas sur une hauteur de fourche. ■

■ Le saviez-vous ?

On croit que le compostage nécessite forcément la présence d'un jardin ou pour les habitants souhaitant pratiquer le compostage collectif, d'un espace vert suffisant et proche. Mais saviez-vous qu'il existe une technique, moins connue mais tout aussi efficace, permettant aux foyers sans jardin (appartements, maisons de ville…) de valoriser leurs déchets organiques ? C'est le lombricompostage. Il s'agit d'une technique qui utilise l'activité biologique de vers de terre spécifiques pour transformer les déchets organiques en un compost de qualité.

Plus d'infos au SICTOM ou sur www.agglo-moulins.fr

À suivre sur le site de Moulins Communauté **www.agglo-moulins.fr** : comment réaliser son propre composteur...

quelques brèves de la vie de l'agglo…

Fermeture de la médiathèque communautaire

Le 30 décembre 2010 à 18h, la médiathèque communautaire fermera ses portes pour deux ans de travaux. Pendant ces deux années, ses collections ne seront pas accessibles au public.

Où emprunter en 2011-2012 ?

Pour la consultation et le prêt de journaux, livres, CD et DVD, vous pouvez vous inscrire dans les bibliothèques / médiathèques municipales d'Avermes, Yzeure et Moulins et découvrir ainsi leur collection.

Avermes : la Passerelle
Place Claude Wormser, tél. 04 70 46 62 43
mediatheque@mairieavermes.fr

Moulins : Bibliothèque du Florilège
Avenue Etienne Sorrel, tél. 04 70 44 35 90,
bibiotheque-florilege@orange.fr

Yzeure : Yzatis
Bd Jean Moulin, tél. 04 70 48 52 48,
mediatheque@ville-yzeure.com

La plupart des autres municipalités de l'agglomération proposent également un « point lecture » en partenariat avec la Médiathèque départementale de l'Allier : renseignez-vous auprès de la mairie de votre commune.

Vous pouvez emprunter des livres et des CD **jusqu'au 30 Décembre 2010**.

À partir du **3 janvier 2011**, les documents empruntés en 2010 devront être déposés à **l'école de musique de Moulins Communauté,** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h, pl. Maréchal de Lattre de Tassigny-03000 Moulins
Tél. : 04 70 44 09 99
ecole.musique@agglo-moulins.fr

Pour tout renseignement :
Tél. : 04 43 51 00 00
mediatheque@agglo-moulins.fr

Devenez un créateur de mode !

Jeu-concours
Création de costume numérique
(1er novembre 2010 - 18 janvier 2011)

Le CNCS vous propose d'imaginer un costume numérique qui pourrait être présenté lors de la prochaine exposition du CNCS Les Insolites.

Pour cela il suffit de composer sur la plateforme e-cncs, une scénographie virtuelle autour de votre création. e-cncs est une plateforme située sur Second life, qui permet un accès privilégié à la partie numérisé des collections du centre national du costume de Scène (CNCS). Le jury est présidé par… CHRISTIAN LACROIX, Président d'honneur du CNCS !

Rendez-vous sur http://e-cncs.net

Saison culturelle de l'école de Musique

La saison culturelle de l'école de musique est lancée depuis le vendredi 3 décembre 2010, avec notamment :

- mercredi 30 mars «Concert des CHAM» à Yzeurespace, chorales, ensembles, compositions originales des élèves et créations multimédias. 20h00
- mardi 5 avril Concert de batterie de Richard BAILEY, batteur du groupe «Incognito», à Avermes 20h30
- mercredi 18 mai «Il était une fois ... l'Homme» spectacle de chansons à Toulon sur Allier à 20h00
- samedi 28 mai Concert Tim DAVIES Super Big Band à Avermes à 20h30.

Et de nombreuses autres dates à découvrir

Pour être informé de tous les spectacles de l'école de musique, consultez le site de Moulins Communauté :
http://www.agglo-moulins.fr/

Piste de la Prévention Routière

Au mois de juin dernier, par délibération du conseil communautaire, la piste de prévention routière a été classée équipement d'intérêt communautaire.

L'idée est qu'elle serve d'outil pédagogique pour les écoliers et les collégiens. Avec à chaque fois la présence d'un animateur de la Police Nationale.

Des travaux seront engagés durant l'année 2011 afin de la rénover. La piste sera installée à Avermes.

Le CUCS de l'agglomération prolongé…

Jusqu'au 31 décembre 2011.
Ce qui est une bonne nouvelle pour les habitants de Moulins Communauté tant ce contrat a apporté à notre territoire un plus dans le domaine de la cohésion sociale.
Tout d'abord, il est pertinent de préciser, ce qui se cache derrière ce sigle, dont on prononce bien toutes les lettres ! Le CUCS c'est le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (qui remplace les contrats de ville).
Ces contrats visent la mise en œuvre d'un projet de développement social et urbain en faveur des habitants des quartiers de notre agglomération reconnus comme prioritaires.
L'État définit 5 domaines d'intervention prioritaires, entre autres la citoyenneté et la prévention de la délinquance, l'accès à l'emploi et le développement économique ou encore la réussite éducative. Le CUCS est signé par Moulins Communauté avec l'Etat et le Conseil général de l'Allier.
Grâce au CUCS, c'est plus de 80 dossiers citoyens qui ont pu être financés, portés par 69 porteurs de projets différents. Que ce soit dans le domaine de la réussite éducative avec l'aide aux devoirs menée par l'association Coup de pouce ou les chantiers d'insertion ou d'été dirigés par la régie de quartier Moulins Sud.

Quand le CUCS rend plus propre le lit de l'Allier

Pendant les vacances de Pâques et en juillet / août de cette année, le CUCS a participé au financement d'un chantier d'été conduit par la régie Moulins Sud.

L'objectif était d'emmener sur une gabarde un groupe de 20 jeunes et de « nettoyer » les berges de la rivière Allier.
Ce sont les jeunes, encadrés par un animateur, qui ont retapé le bateau (au printemps) puis ont navigué sur l'Allier afin d'en extraire les déchets et objets divers que des citoyens peu civiques peuvent jeter dans la rivière.
Leur périple les a conduits de Moulins à Billy. Et ils ont récolté plus de… 3 tonnes de déchets ! Y compris des congélateurs, des télévisions et une carcasse de voiture.

Ce chantier d'été a été préparé en lien avec le conservatoire du site de l'Allier qui a sensibilisé les jeunes au respect de l'environnement. Ce projet est très symbolique des buts visés par le CUCS : promouvoir le civisme et améliorer la cohésion sociale au sein de notre agglomération. Pour que l'on vive mieux ensemble ! ■

■ Vous avez un projet ?

Pour être éligible à un financement, votre projet doit répondre à l'un des objectifs du CUCS. Consulter la liste des objectifs du CUCS sur notre site **http://www.agglo-moulins.fr** dans la rubrique Vivre Action Sociale Cohésion Sociale.
Votre projet répond aux objectifs prioritaires du CUCS, vous pouvez peut-être bénéficier d'un soutien financier. Consultez l'appel à projet puis imprimez et remplissez le formulaire intitulé « note d'intention ».

Adressez-le au service Politique de la Ville de Moulins Communauté par mail : s.dutheau@agglo-moulins.fr ou par courrier (8, place Maréchal de Lattre de Tassigny – BP 1625 – 03000 MOULINS Cedex). Tous ces éléments sont téléchargeables sur notre site.
Date limite le 28 janvier

Pour plus d'informations vous pouvez appeler le 04 70 48 54 43 ou consultez le site Internet www.agglo-moulins.fr rubrique Vivre/Action-sociale/Cohesion-sociale

Sur l'agglomération de Moulins, l'État reconnaît comme quartiers prioritaires :

- Zone Urbaine Sensible du Plessis
- Zone de Redynamisation Urbaine de Moulins Sud
- Zone Urbaine Sensible des Chartreux
- à Avermes : le secteur Chambonnage – Pré-Bercy
- à Yzeure : la Plaine Bodin et Bellecombe, secteur adjacent de la ZUS du Plessis
- à Moulins : le quartier des Gâteaux et le quartier de Bourgogne

Le bateau « La B'redine » sur lequel 20 jeunes d'un chantier d'été ont « nettoyé » la rivière Allier

Ils l'ont fait ! Pourquoi pas vous ?

Envie d'une sortie à la mer, à la campagne…, d'organiser un pique-nique ou un goûter entre amis et voisins ? Mettre en place une fête ou une kermesse de quartier ? Organiser un voyage pour les habitants de votre quartier ?
Avec le Fonds de Participation des Habitants (FPH) c'est possible.

Depuis 2003, Moulins Communauté donne les moyens à ses habitants, constitués en association ou non, de se mobiliser pour leur quartier grâce au Fonds de Participation des Habitants (FPH).

Le FPH… qu'est-ce donc ?

Le Fonds de Participation des Habitants (FPH) est une enveloppe de 12 500 euros dont l'ambition est d'inciter tous les habitants à construire des microprojets qui contribuent à :

- L'animation du quartier
- L'amélioration du cadre de vie
- Le développement des relations entre générations et entre communautés culturelles

Lancez-vous ! Les dossiers peuvent être déposés tout le long de l'année

Les enfants et les joies du déguisement lors du carnaval des Chartreux en mars 2011.

Dans le fonctionnement du dispositif, ce sont les représentants des associations de quartier désignées par les mairies au sein des comités d'attribution qui accompagnent et sélectionnent les projets financés. Ils se réunissent une fois par mois pour analyser et sélectionner les dossiers proposés.

Les dossiers sont des plus simples à remplir et pour la moindre question vous rencontrerez une oreille attentive au service politique de la ville de Moulins Communauté (04 70 48 54 43).
Lorsqu'un dossier est retenu, les aides accordées peuvent atteindre 70 % de son coût global. L'aide est plafonnée à 800 € par réalisation.
Le FPH ne délivre pas de subventions, mais prend en charge directement les dépenses relatives au fonctionnement du projet (avec délégation de signature, vous n'avez même pas à avancer l'argent !).

Ce qui a également de bonnes répercussions sur le commerce puisque c'est plus de 65 commerces de l'agglomération qui ont profité de la générosité du FPH et de l'inventivité des habitants qui ont à cœur de faire battre le cœur de leur quartier.

8 quartiers sont concernés :

- Avermes : Pré-Bercy, Chambonnage
- Moulins, Champins, Champmilan, Nomazy, Ilot Thonier, les Chartreux, Bourgogne
- Yzeure, le Plessis, la Plaine Bodin, Bellecombe

Evolution du nombre de projets ayant reçus un avis favorable

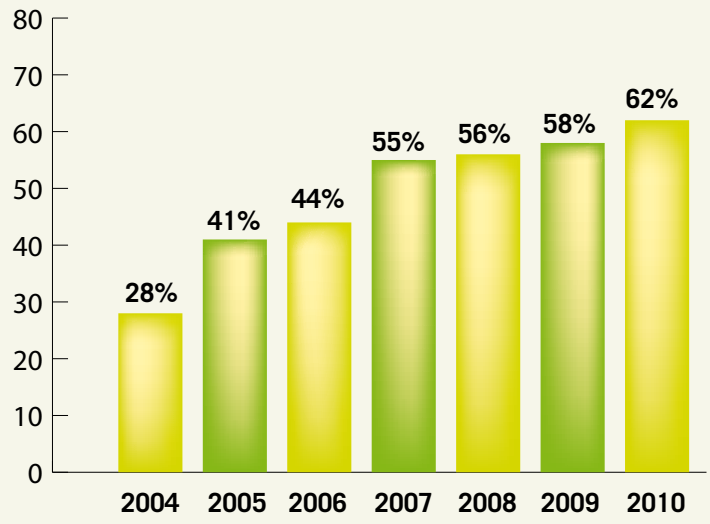

Des formations post-bac c'est à Moulins que vous décrocherez la lune !

Ce mois de janvier est le mois des grandes résolutions… et pour les lycéens de l'agglomération il correspond au moment de l'année où l'on réfléchit à ce que pourrait être une bonne orientation post-bac.

Et bien trop souvent, nos jeunes pensent qu'ailleurs l'herbe est forcément plus verte. Or, ils ignorent qu'il n'est pas nécessaire de s'exiler loin du Bourbonnais pour décrocher la lune soit la formation qui les conduira au job de leurs rêves.

Plus de 1000 étudiants accueillis dans l'agglomération

Moulins Communauté participe activement au développement de la vie étudiante dans le cadre de sa compétence « Enseignement supérieur ». C'est ainsi plus de 1 000 étudiants par an que l'agglomération accueille.

L'agglomération moulinoise propose un large choix de formations post-bac qui sont rattachées à **des établissements d'enseignement supérieur publics et privés.**

- L'IUFM
- LE LYCÉE JEAN MONNET / École nationale du Verre
- L'IUT de Moulins
- L'Institut régional de formation sanitaire et sociale
- LE LYCÉE AGRICOLE DE NEUVY de la Croix Rouge
- LE LYCÉE ANNA RODIER

Ces formations peuvent être classées en 5 pôles :
Pôle Commerce et Gestion- Pôle Design et Métiers d'Art- Santé Social (formation sociale et sanitaire)- Enseignement- Electrotechnique

Elles regroupent les enseignements suivants :
- Agriculture
- Commerce
- Communication
- Comptabilité
- Design
- Éducation
- Électrotechnique
- Gestion
- Marketing
- Médical
- Services
- Social
- Verrerie

Un portail commun : www.moulins-theplacetobe.fr, vous permet d'accéder notamment à l'ensemble des formations proposées par les établissements de l'agglomération.
En quelques clics de souris, il vous aidera à affiner votre réflexion concernant votre orientation. ■

Vous retrouverez aussi moult informations sur : **www.agglo-moulins.fr**

■ INFOSUP

Pour la 1re fois, Moulins Communauté sera présent au salon InfoSup, qui aura lieu du 20 au 22 janvier 2011, au Polydôme de Clermont-Ferrand. Ce salon régional des formations et métiers post-bac est le plus grand salon de l'enseignement supérieur en Auvergne. Il est organisé par le rectorat de Clermont-Ferrand et l'ONISEP Auvergne.
Moulins Communauté y sera présente avec le Conseil général de l'Allier et ses homologues de Montluçon et Vichy. Afin de valoriser notre territoire et nos formations. Entrée gratuite.

Pour plus d'informations : http://infosup.ac-clermont.fr/

TADéal, simple comme un coup de fil

Afin de favoriser à chacun l'accès aux transports en commun au sein de l'agglomération, Moulins Communauté a mis en place en mars 2009, sur les 19 communes du territoire non desservies par le réseau de transports urbains Aléo, une nouvelle offre de transports basée sur un fonctionnement de transport à la demande (TAD) : **TADéal.**

Pour plus de souplesse vis-à-vis des usagers et notamment des personnes âgées, **les utilisateurs sont pris en charge à leur domicile et déposés à des points d'arrêts précis sur le cœur de l'agglomération : la place d'Allier, la gare SNCF** (pour une correspondance avec le réseau d'autobus urbains et le train) et **l'Hôpital**. Le service est accessible à tous. Des véhicules adaptés permettent aux personnes à mobilité réduite de déclencher le service comme tout usager.

TADéal adopté !

Sur la seule 1re année, TADéal c'est près de 900 voyages, ce qui fait près de 9000 kms parcourus. Des chiffres qui reflètent l'utilité du dispositif, et qui sont en perpétuelle évolution…à la hausse.
Ce service dessert une zone regroupant 19 communes *(cf : carte)*.

Un service mutualisé

Toujours soucieuse d'améliorer le service rendu, Moulins Communauté a décidé de mutualiser son offre de TAD avec celle du Conseil général de l'Allier, afin de proposer une desserte vers le centre de Moulins à la population des communes limitrophes à notre territoire.

Cette mutualisation a été réalisée dans un souci de rationalisation des deniers publics et de préservation de l'environnement. Mine de rien, cela représente un gain en CO^2 non négligeable sur l'ensemble de l'année.
Décidément Tadéal vous apporte doublement un bol d'air frais !

Comment ça marche ?

- Le service fonctionne le vendredi toute la journée et le samedi après-midi
- Le fonctionnement est basé sur une réservation préalable par téléphone, en précisant le type de trajet souhaité (aller ou aller-retour), au plus tard la veille jusqu'à 17h. Pour cela un numéro vert gratuit : le 0800 800 966

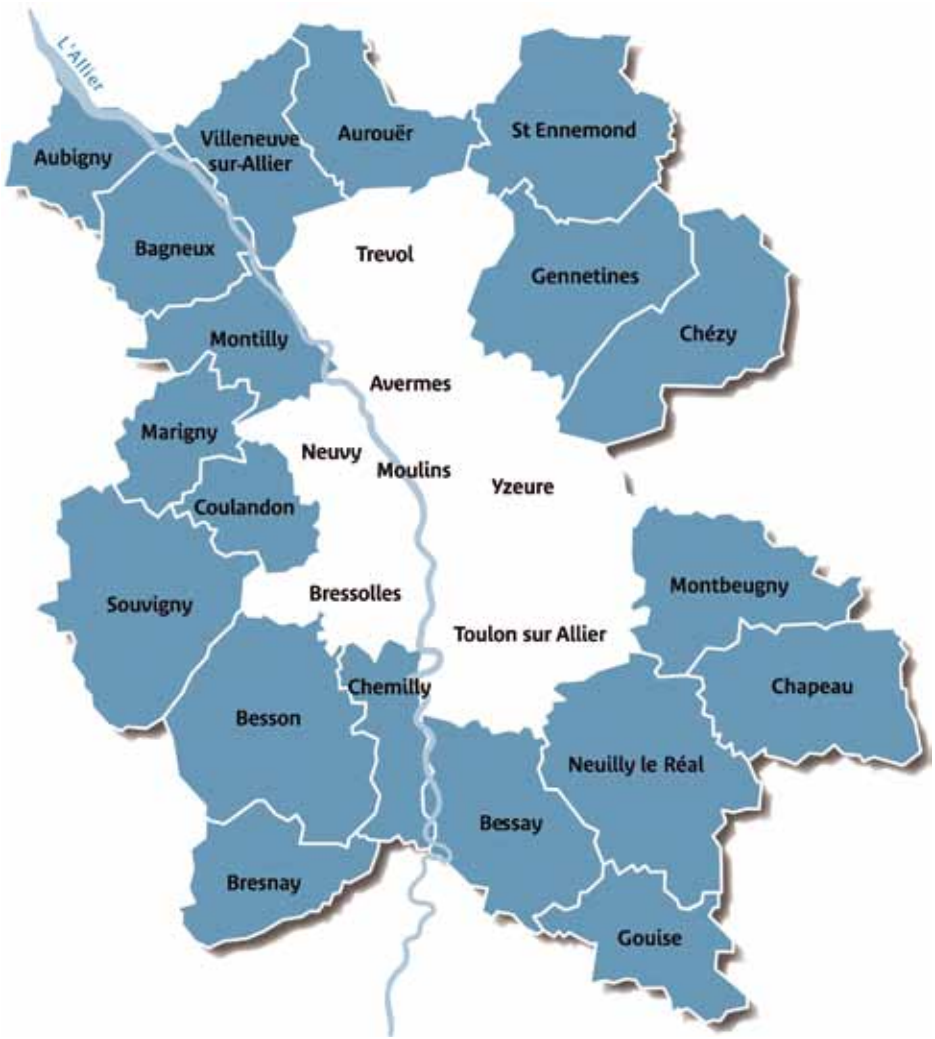

TADéal
Déplacez-vous malin !

La Passerelle : d'art en art…

Et d'aventure en aventure artistique. C'est un peu ce que vous propose la Passerelle à Avermes, lieu unique dans l'agglomération, qui regroupe à la fois la médiathèque municipale et une salle d'exposition pour l'art contemporain (sculpture, peinture…).
Démocratiser l'accès à cet art est l'objectif visé par l'équipe qui anime la structure.
À Avermes, on a établi une méthode pour **donner aux visiteurs les clés de compréhension de ces œuvres contemporaines** afin que celles-ci soient lisibles. D'où l'idée de placer cette salle d'expo dans la médiathèque.

Lorsqu'un artiste expose, il ne fait pas qu'accrocher ses tableaux au mur, on le fait travailler ! L'équipe culturelle de « La Passerelle » lui demande de choisir des livres en lien avec son univers. Ces ouvrages sont ainsi eux-mêmes exposés à la médiathèque, dans l'espoir qu'ils piquent suffisamment la curiosité des lecteurs afin qu'ils soient naturellement entraînés dans la salle d'exposition. Espoir comblé. La passerelle entre les deux endroits est très souvent traversée. Un vrai pont des Arts !

Créations des enfants des écoles d'Avermes inspiré d'une exposition vue à la Passerelle

À LA PASSERELLE LES ENFANTS SONT ROIS !

Des rencontres sont également menées entre les écoles et les artistes. Et une salle d'exposition est consacrée aux réalisations artistiques des enfants. Les petits Avermois sont ainsi sensibilisés très jeunes à l'art contemporain. Au-delà de l'ambition de faire découvrir l'art et l'expliquer, la Passerelle est un formidable lieu de vie et d'expérimentation. ■

La maison à remonter le temps

Durant près d'un siècle, la maison Mantin, étonnante bâtisse, est restée fermée au public. Durant cette longue torpeur, elle a gardé cachée l'immense richesse des collections que son propriétaire Louis Mantin a patiemment réunies au cours de sa vie. Ce dernier souhaitait que sa demeure (qui fut sa dernière) soit présentée « aux visiteurs comme un spécimen d'habitation d'un bourgeois du XIXe siècle ».
Cette maison, qui était devenue au fil des années l'objet de tous les fantasmes des Moulinois, livre enfin ses secrets. Ou plus exactement, une partie seulement. Car Louis Mantin, « concepteur » de sa maison, malgré les apparences, était un spécimen de bourgeois pas si classique que cela !

ENTRONS DANS LA MAISON DES CURIOSITÉS…

Visiter cette maison mythique, longtemps préservée des regards, procure un plaisir étrange comme si l'on pénétrait à l'intérieur d'une crypte ancienne. Mais la particularité de cette demeure est que paradoxalement elle respire la vie. Tout a été conçu pour que le visiteur soit plongé dans l'esprit des lieux… un esprit vieux de plus d'un siècle. Grâce à un travail minutieux de restauration, orchestré par le Conseil général de l'Allier.
Mais bien que cette résidence soit tournée par sa décoration vers le passé, elle possède des innovations techniques d'avant-garde… pour l'époque !

UNE MAISON QUI CACHE ENCORE DE NOMBREUX MYSTÈRES…

Avec un goût prononcé pour l'insolite et l'exotique, Louis Mantin a orné chaque pièce de sa villa d'un étourdissant dédale de peintures, de livres, d'animaux naturalisés, de faïences, de minéraux, de sculptures.
Mais, à ce jour, on ne sait toujours pas comment Louis Mantin a pu récupérer certaines pièces de sa collection, dont certaines sont rarissimes tels ces ouchbetis (statuettes funéraires égyptiennes) ou un bambou rare venant de Nouvelle-Calédonie.
Fils et petit-fils de francs-maçons, adepte des secrets ésotériques, Mantin a-t-il voulu nous transmettre les clés d'un grand secret ?
Après le *Da Vinci Code*, place au Mantin's Code ? Venez apprécier par vous-même. ■

Eric TISSOT, les raisons d'un succès…

Il n'est pas trop fort de proclamer que l'entreprise DESAMAIS dans notre agglomération est une institution. Desamais c'est plus de 200 salariés, un chiffre d'affaire de 70 millions d'euros, 7000 comptes clients actifs, la création de Centrexpo, salon professionnel, qui accueille plus de 10 000 visiteurs. Des chiffres impressionnants qui font de Desamais, le leader de la distribution française en commerce de gros non alimentaire.
À la direction de DESAMAIS, depuis 2000, un homme dont le parcours professionnel se confond avec son entreprise : Eric Tissot. Focus.

Historique

1908 : Création d'une droguerie familiale par François Desamais à Moulins

1969 : Avec ses 43 magasins en Centre France, Desamais est la 1re chaîne de magasins de droguerie de la région

1990 : Rachat de l'entreprise familiale DESAMAIS par 2 financiers moulinois.

1995 : Cession de l'activité de détail

1999 : Intégration de la Société Parisienne d'Entretien. Desamais devient SPE DESAMAIS

2001 : La société SPE DESAMAIS est rachetée par SELLENUM, filiale de COLAM ENTREPRENDRE

De 2002 à 2007 : DESAMAIS distribution mène une politique de croissance externe soutenue en intégrant de nouvelles sociétés sur l'ensemble du territoire français.

Eric Tissot, est originaire de Saint-Etienne, ses parents sont ouvriers et lui ont transmis très jeune la valeur du travail et le goût de l'effort, valeur qu'il développe dans son entreprise.
Dans sa ville natale, il étudie à l'école supérieure de commerce de Saint-Etienne, il en sort diplômé.
Son 1er employeur est FACOM alors leader français de l'outillage en main. Eric TISSOT aime travailler chez des entreprises leaders, et quand ce n'est pas le cas, il fait en sorte qu'elles le deviennent. Prenez DESAMAIS ….
Au début des années 90, DESAMAIS connait de sérieuses difficultés, la famille fondatrice vient de vendre à des financiers moulinois et il devient économiquement peu pertinent de jouer à la fois sur la vente en gros et au détail. L'entreprise est en proie à de sérieuses difficultés, qui débouchent sur l'arrivée de nouveaux gestionnaires, le groupe Rivolier.
Eric est alors directeur d'exploitation. C'est ainsi par ce biais qu'il rentre dans l'entreprise qu'il dirige actuellement.
En 1999, autre grande difficulté et rachat par le groupe actuel. Commence alors la tentative d'investir d'autres créneaux de distribution. Eric Tissot sent les nouveaux modes de consommation et les anticipe. Il confirme l'abandon de la vente de détail et préconise la vente en gros des produits de bricolage et décoration auprès des petites et moyennes surfaces spécialisées.

Quand des familles du Nord s'intéressent à une entreprise familiale du nord de l'Auvergne !

En 2001, le groupe actuel se compose de grandes familles du Nord de la France (les familles Coisne, Lambert, Mulliez). Eric, fort de son expérience et de ses idées novatrices, est nommé Directeur Général de DESAMAIS, avec la ferme volonté de développer le leadership de DESAMAIS DISTRIBUTION sur son secteur.

Sa stratégie pour atteindre son but, comme tous les grands stratèges : la conquête, en l'occurrence des points de vente. Son armée : des représentants sur les routes et une organisation commerciale et marketing forte.
Ainsi qu'une arme secrète et redoutable pour atteindre la 1re place, à savoir la situation géographique de Moulins, centrale. L'emplacement de l'outil logistique est effectivement essentiel pour assurer la distribution de tous les produits chez les clients, points de ventes, qui se trouvent dans toute la France.

En 2010, Eric Tissot est Directeur Général de l'entreprise leader dans son secteur et vise les 100 millions d'euros de chiffre d'affaires (plus que faisable, le CA était de 15 M d'euros en 1999 ! et DESAMAIS a fait + 6 % l'an dernier !).
Eric TISSOT reconnait que l'une des forces de DESAMAIS est son personnel. Les bourbonnais ayant le sens de l'effort et un taux d'absentéisme plus bas que dans d'autres régions françaises.

Pour en revenir au début de notre histoire, DESAMAIS ce serait une jolie fable dont la morale pourrait être : le travail paie !

La loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, organise la publication de tribunes politiques dans les magazines des collectivités territoriales. Les propos tenus dans cette tribune engagent la seule responsabilité des membres du groupe qui la propose. Ouverte aux seuls groupes politiques officiellement constitués, sur les 71 membres du Conseil communautaire, 11 ont souhaité s'inscrire dans cette démarche.

Jusqu'en 2009, l'essentiel des recettes du budget de la Communauté d'Agglomération provenait des produits de la Taxe Professionnelle et des compensations liées à cette taxe. Cet impôt, après déduction de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité communautaire, progressait régulièrement, permettant ainsi d'absorber les augmentations des coûts de fonctionnement.
Conséquence de la suppression de cette taxe, la réaffectation des impôts locaux entre différentes collectivités fera que les recettes proviendront essentiellement des ménages. Simultanément, le versement transport qui finance une grande partie du réseau risque de connaître une baisse sensible due aux licenciements dans les entreprises locales et à la réduction du nombre de fonctionnaires édictée par le gouvernement. La progression des ressources sera donc moins importante sauf à augmenter les taux d'imposition.
Face à ces incertitudes les dépenses doivent être maîtrisées. Ce n'est pas toujours le cas... (Projet de la médiathèque revu à la hausse, augmentation du coût de la Passerelle, hausse des subventions d'équilibre pour le Pôle Aqualudique et les transports à laquelle il faudra ajouter les dépenses de personnel supplémentaire pour la médiathèque.)

Compte tenu du contexte et des difficultés de nos concitoyens, il ne serait pas raisonnable d'augmenter les impôts communautaires Il s'agit donc de ne pas dépenser plus mais de dépenser mieux afin de privilégier les fondamentaux d'une bonne gestion financière.

Groupe des élus socialistes et apparentés :
Jean-Michel Bourgeot, Daniel Delassalle (Président), Alain Guyet, Jean-Michel Laroche, Jacques Lahaye, Didier Pinet.

Au nom du déficit public, le budget 2011 frappe fort sur les missions publiques, mais épargne les cadeaux aux riches. Les collectivités locales, pourtant garantes de nombreux services à la population et à l'origine de 73 % des investissements publics, vont être durement touchées.
Le gel pour 3 ans des dotations d'État, ajouté à la suppression de la Taxe Professionnelle, étouffe les capacités financières des collectivités et renforce les inégalités. Cet étranglement des budgets territoriaux et la perte d'autonomie fiscale entraîneront la reprise par l'entreprise privée de nombre de services assurés aujourd'hui par les collectivités locales, au prix de l'abandon des populations les plus en difficulté, des services les moins rentables, des territoires les moins favorisés. 30 ans de décentralisation mis à mal !
Les élus communistes et républicains demandent que l'Etat poursuive la décentralisation en donnant aux collectivités les moyens de contribuer au développement social, économique, humain de notre pays.

Groupe des élus communistes et républicains :
Jacques Cabanne, Liliane Gaulmin, Gérard Lartigau, Yannick Monnet, Gilles PARNIERE (Président)

RETOUR SUR IMAGES

Halloween
Pour la première fois, l'Ovive fêtait Halloween. Eau de la piscine colorée en rouge sang, enfants maquillés en vampires juniors, décor de citrouilles qui fout la trouille ! Résultat un triomphe. Plus de 400 enfants sont venus s'amuser à se faire peur !

City Raid
Pour sa 2e édition le City Raid a rassemblé près de 180 personnes, samedi 2 octobre. En famille ou entre amis, l'occasion de redécouvrir l'agglo et ses monuments.
En s'amusant et en se dépassant. Cinq sites pour un même départ. Et l'agglo devient un immense jeu de piste.

Passeport jeunes
Encore un succès, 90 % des places disponibles se sont vendues en à peine une semaine ! Il faut dire que cette année, en plus d'une affiche toute colorée, la programmation était de qualité : tchoukball, accrobranche, création numérique, tout était réuni pour divertir les plus jeunes.

Nuit des étudiants
Le 22 octobre dernier, c'était la fête où il fallait être pour avoir les bonnes vibrations. Les 1800 jeunes vibraient tellement que la photo est floue, floue de plaisirs ! Let the music play !

ADRESSES UTILES

Moulins Communauté
Ensemble, construisons notre avenir

■ MOULINS COMMUNAUTÉ
✉ 8, place Maréchal de Lattre de Tassigny - BP 1625
03016 Moulins Cedex
☎ 04 70 48 54 54 Fax : 04 70 48 54 49
@ www.agglo-moulins.fr

> Assainissement
☎ 04 70 48 54 60 Fax : 04 70 48 54 69

N° d'urgence assainissement
☎ 06 08 83 16 07 (hors horaires bureau)

> Centre aqualudique l'Ovive
✉ Rue Félix Mathé - 03000 Moulins
☎ 04 70 34 04 05

> École de Musique
✉ 5, place Maréchal de Lattre de Tassigny - 03000 Moulins
☎ 04 70 44 09 99 Fax : 04 70 20 49 18

> Stade d'athlétisme
✉ Rue Félix Mathé - 03000 Moulins
☎ 04 70 34 24 99

> Bibliothèque Multimédia Communautaire
✉ 8, place Maréchal de Lattre de Tassigny - 03000 Moulins
☎ 04 43 51 00 00 Fax : 04 43 51 00 01

■ TRANSPORTS

> Boutique Aléo
✉ Place Jean Moulin - 03000 Moulins
☎ 04 70 20 23 74 @ www.busaleo.fr

> Transports à la demande Aléo :
0800 20 24 43 (N° vert)

> Aléo Transport de Personnes à Mobilité Réduite :
0800 20 24 43 (N° vert)

> TADéal : Transport à la Demande interurbain : 0800 800 966 (N° vert)

■ SICTOM NORD ALLIER
RD 779 - Lieudit « Prends-y Garde »
03230 CHEZY
☎ 04.70.46.77.19 Fax : 04.70.44.38.87
www.sictomnordallier.fr

■ OFFICE DE TOURISME DE MOULINS ET SA RÉGION
✉ 11, rue François Péron
BP 641 - 03006 Moulins Cedex
☎ 04 70 44 14 14 Fax : 04 70 34 00 21
@ www.pays-bourbon.com

ZOOM

DU 29 JANVIER AU 15 MAI 2010

LE CNCS JOUE LA CARTE DE L'INSOLITE...

Cncs : Nouvelle exposition « Insolites matières »

Cette exposition est une invitation à explorer l'étrange univers des costumes de scène, façonnés dans des matières bien éloignées des brocarts, dentelles, soies et satins de notre mémoire collective. Ils sont nés des recherches de formes et de matières poursuivies par les avant-gardes du début du XX[e] siècle – constructivisme, Bauhaus, futurisme - où s'expérimentèrent le carton, le bois, le métal, la toile cirée, le rhodoïd.

Aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, leur expansion fut favorisée par les possibilités de nouveaux matériaux dérivés du pétrole.

Au gré de l'imagination du décorateur, le skaï, le lycra, l'éponge et le jute jouent la somptuosité. Le caoutchouc devient métal, le plastique cotte de maille, la ficelle et le latex se métamorphosent en délicates broderies, boulons, vis et clous se muent en bijoux. S'il utilise les textiles, le costumier, devenu alchimiste, s'emploie à les teinter, malaxer, brûler, lacérer ou superposer. Ce rude traitement nous fait oublier leur texture d'origine.

LES 26 ET 27 MARS

11[e] FESTI BD À L'ESPACE VILLARS VENEZ BULLER !

L'an dernier, le dixième anniversaire de Festi BD aura été celui de tous les records. Plus de 11.000 visiteurs sont venus à la rencontre des auteurs à l'Espace Villars.

C'est dire si le chiffre 11 devrait aussi porter bonheur à cette édition. La XI[e] édition du Festival de la bande dessinée de Moulins sera présidée par :

Eric Corbeyran, scénariste des séries Le chant des Stryges, Uchronie(s), Climax, Le Syndrome de Hyde, Le réseau Bombyce, 9/11, Sept jours pour un éternité, Metronom', Pulsions, Le Siècle des ombres, et des one shot : Léa ne se souvient pas comment fonctionne l'aspirateur, La Métamorphose de Franz Kafka...

Dans le cadre du Festi BD 11[e] édition, Viltaïs Animation met en place la 6[e] édition du **concours jeunes talents «François Rabeisen».** Tous les jeunes lycéens dessinateurs de la région sont invités à participer. Les critères du concours jeunes talents 2011 ainsi qu'une revue de presse du Concours jeunes talents (2005-2010) sont à télécharger : http://festibd03.over-blog.fr/

AGENDA

Janvier

13 janvier,
Après-midi découverte : Le cinéma et les téléfilms d'autrefois
Studio Jonard, 03000 Moulins
Contact : secrétariat UPAM, 04 70 34 23 52

Du 14 janvier au 19 mars
Exposition Christine Sylvestre
La Passerelle, place C. Wormser, 03000 Moulins.
mediatheque@mairieavermes.fr

19 janvier à 20h30
Théâtre « Maison de poupée »
D'IBSEN avec Audrey TAUTOU
Pour sa première apparition sur les planches, Audrey Tautou a choisi d'incarner Nora, un des rôles féminins les plus complexes du théâtre du XX[e] siècle.
Théâtre municipal de Moulins, 04 70 44 44 21

vendredi 21 janvier à 17h15
Les marionnettes au pays de la musique
Conte musical par les élèves de l'école des Champins et l'École de Musique de Moulins Communauté. École des Champins de Moulins, 04 70 44 09 99

vendredi 28 janvier à 20h
Bach et Haendel par la classe de chant, l'orchestre cordes Benjamin et les CHAM CE1.
Auditorium de l'École de Musique de Moulins Communauté, 04 70 44 09 99

29 janvier à 20h30
Spectacle Régis Mailhot
Le Rapport Mailhot passe à la moulinette la vie politique, actualité, société et sujets tabous. Drôle, enlevé, mordant et jubilatoire.
Isléa, avenue des Isles, 03000, Avermes, 04 70 34 23 65.
saisonculturelle@orange.fr

Février

2 février à 20h30
Concert I Muvrini
Un hymne à la joie où résonne toute l'énergie d'une musique source, mêlant urbain et tradition, électrique et acoustique.
Théâtre municipal de Moulins, rue Candie, 03000 Moulins, 04 70 44 44 21

4 février à 20h
Audition d'élèves des classes instrumentales et des CHAM CE2
Auditorium de l'École de Musique de Moulins Communauté, 04 70 44 09 99

Du 4 février au 13 février
Foire-Exposition
Le stand de Moulins Communauté sera consacré à l'Agenda 21. Pour plus d'explications voir le dossier de ce numéro.
Parc des Expositions, 03000 Avermes

4 février
Conférence
Les forêts du bourbonnais à travers l'histoire.
Amphithéâtre de l'IUFM, rue des Geais, 03000 Moulins, 04 70 34 23 52

5 février à 20h30
Danse correria et agwa
Enfant prodige de la jeune scène chorégraphique française, Mourad Merzouki invite onze

danseurs brésiliens, pour un hip-hop à tomber à la renverse.
Yzeurespace, rte de Montbeugny, 03400 Yzeure, 04 70 48 53 73 billeterie. culture@ville-yzeure.com

8 février à 20h30
« Les Mots et la Chose »

Avec l'immense Jean-Pierre Marielle. Récréation coquine, mutine, linguistique.
Théâtre municipal de Moulins, rue Candie, 03000 Moulins, 04 70 44 44 21

15 février
Théâtre « La Tempête »
La grande Irina BROOK revisite *La Tempête* de Shakespeare. Détonnant !
Yzeurespace, rte de Montbeugny, 03400 yzeure, 04 70 48 53 73 billeterie. culture@ville-yzeure.com

15 février à 20h
Concert de musique francaise
par la classe de chant.
Auditorium de l'École de Musique de Moulins Communauté, 04 70 44 09 99

17 février
Concert Yves Jamait
« Je passais par hasard »
Son univers raconte les vies et les rencontrent, avec engagement et humour.
Isléa, avenue des Isles, 03000, Avermes, 04 70 34 23 65, islea.saisonculturelle@orange.fr

17 février à 20h30
Ballet « La Belle au bois dormant »
« Le ballet des ballets » comme le qualifiait Noureev. Immanquable.
Théâtre municipal de Moulins, rue Candie, 04 70 44 44 21

18 février à 20h
Audition d'élèves Glück,
Bononcini, Mozart par la classe de chant, chansons par les CHAM CE1 et CM1
Auditorium de l'École de Musique de Moulins Communauté, 04 70 44 09 99

18 février à 21h
Concert PG project
Ce beau projet, fusionnant l'ancien new Orléans et le groove moderne dans le sillage de Wynton Marsalis va vous « mettre une claque ».
Jazz club, Cave de l'Hôtel Demoret, 03000 Moulins

23 février de 14h à 17h
Planète Manga après-midi Manga Déclic
Présentation et échange autour de dessins animés (séries d'animation produites au Japon).
Cyberbase, 03400 Yzeure.

25 février de 20h
Le violon enchanté,
conte musical par les chorales enfantines de l'ECM.
Auditorium de l'École de Musique de Moulins Communauté, 04 70 44 09 99

Du 26 février au 14 mars
Construction de nichoirs
Gratuit pour les enfants à partir de 5 ans, accompagnés.
Espace Nature Val d'Allier, 8 bd de Nomazy, 03000, Moulins.
LPO, 04 70 44 46 29
lpo-auvergne.03@wanadoo.fr

Du 28 février au 8 mars
Planète Manga stage illustration
Animé par Duc Santy Hoang, mangaka. 8-10 ans. Sur inscription.
Maison des Arts et des Sciences, 74, rue Parmentier, 03400 Yzeure, 04 70 20 10 64
maisondesarts@ville-yzeure.com

Mars

15 mars
Concert Youn Sun Nah
Voici la plus surprenante et chicissime chanteuse de jazz du monde. Révélation 2010 de la scène jazz internationale, la jeune Coréenne Youn Sun Nah séduit par sa voix troublante, puissante et douce à la fois.
Yzeurespace, rte de Montbeugny, 03400 Yzeure. 04 70 48 53 73 billeterie.culture@ville-yzeure.com

Du 17 mars au 14 avril de 8h à 19h
Exposition Thibault Feuillade
Exposition d'œuvres de Thibault Feuillade, photographe aux thèmes divers. Entrée libre et gratuite.
Adresse : IUT de Moulins, 03000 Moulins

Les 20 et 21 mars
CENTREXPO DESAMAIS
Salon destiné aux professionnels de l'entretien, du bricolage et de la décoration
Plus de 10 000 visiteurs attendus.
Parc des Isles à Avermes

23 mars à 18h30
Les bons contes
« La vie ça rime à quoi ? »
Spectacle gratuit à partir de 3 ans. La Passerelle
Place C. Wormser, 03000, Avermes, 04 70 46 62 43
mediatheque@mairieavermes.fr

30 mars à 17h30
Concert des classes à horaires aménagés
chorales, groupes d'improvisation, orchestre, présentations multimédia par les CHAM de l'école Jean Moulin et du collège François Villon.
Théâtre Silvia Montfort d'Yzeurespace, 04 70 44 09 99

RAPPEL

DEPUIS LE 15 SEPT. 2010 JUSQU'AU 30 JUIN 2011
> Ateliers d'art « copier pour apprendre »
Tous les mercredis sauf vacances scolaires de 14h à 16h
Musée Anne de Beaujeu, Place du Colonel Laussedat, 03000, Moulins.

DEPUIS LE 01 OCT. 010 JUSQU'AU 31 MARS 2011
> Exposition biodiversité
Conçue par la Ligue Protectrice des Oiseaux, 04 70 44 46 29, lpo-auvergne.03@wanadoo.fr
Espace Nature Val d'Allier, 8 bd de Nomazy, 03000, Moulins.

DEPUIS LE 17 NOV. 2010 JUSQU'AU 22 MAI 2011
> Exposition Fer et savoir faire
Musée du bâtiment, 18 rue du Pont Ginguet, 03000, Moulins. 04 70 34 23 69, musée-batiment@wanadoo.fr

10 ans

2001/2011
MOULINS COMMUNAUTÉ

créer préserver concrétiser imaginer réussir
avancer fédérer motiver innover partager

Ensemble, construisons le territoire de demain.
Très belle année 2011.

Pierre-André PÉRISSOL,
Président de Moulins Communauté
Et les membres du Conseil Communautaire

www.agglo-moulins.fr

Moulins Communauté
Ensemble, construisons notre avenir